

COMMENTAIRE D'UN EXTRAIT DE FILM

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Nicole Brenez, Antoine De Baecque

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : extrait d'un film. L'extrait, sur lecteur de dvd, sera montré dans son intégralité une première fois au candidat en présence d'un membre du jury, puis laissé pendant toute la durée de préparation au candidat, qui pourra éventuellement, lors de sa présentation, montrer au jury un court extrait ou des images arrêtées

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un billet (sur deux) portant les références de deux extraits filmiques entre lesquels le candidat devra choisir

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury, composé de Nicole Brenez et Antoine de Baecque, a pu entendre quatre candidats, ce dont il se félicite fortement. C'est la première fois qu'il existe un aussi grand nombre de candidats admissibles à Ulm pour l'option cinéma. Le jury a proposé à chacun des quatre candidats, par tirage au sort, deux fois deux extraits à commenter entre lesquels ils pouvaient, *in fine*, choisir.

Les candidats ont choisi, respectivement : le duel final dans *Coups de feu dans la Sierra* (*Ride the High Country*, 1962) de Sam Peckinpah ; deux plans de *Trop tôt, trop tard* (1982) de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet ; la scène de la fête foraine dans *Lola* (1961) de Jacques Demy ; les pensées et déambulations libertines du personnage de *L'Amour l'après-midi* (1972) d'Eric Rohmer. Chaque extrait a été projeté une fois devant le candidat, le dvd lui étant laissé durant toute sa préparation, se déroulant sur 1h30.

Il était demandé un commentaire oral de 20 mn, s'appuyant sur le visionnage de l'extrait et pouvant citer, grâce à l'usage de l'ordinateur,

images, plans, en continuité ou de manière arrêtée, présentation suivi d'une conversation, sur l'extrait et sur la culture cinématographique des candidats, d'une dizaine de minutes.

Le jury a été satisfait par l'aisance des candidats à analyser leur extrait de film, à y repérer les circulations, les références littéraires, historiques et picturales, les jeux d'émotions entre personnages, les enjeux politiques, les audaces formelles et morales. L'exercice de l'analyse de séquence semble bien maîtrisé. Dans l'organisation de l'explication, le jury redoute cependant la généralisation du commentaire plan par plan au détriment d'une analyse plus thématique ou par motifs formels, qui seraient parfois plus judicieuses et subtiles. Peu de commentaires spécifiques sur les acteurs et les actrices de ces extraits ont été apportés, ce qui témoigne souvent d'une assez faible connaissance cinéphile. Cela rend parfois les présentations moins pertinentes. Mais les notes sont restées très correctes, entre 14/20 et 19/20, ce qui souligne que l'originalité et la précision des analyses filmiques ont été appréciées par le jury, qui s'est réjoui de l'admission définitive d'un des candidats.